

Pendant la sortie

Vérifier les compétences du grimpeur et de l'assureur avant d'autoriser la pratique au delà des 3 mètres. Veiller au respect des [dispositions de sécurité élémentaires relatives à l'activité](#) et de la [gestuelle universelle](#) d'utilisation d'un appareil d'assurance (assurance en 5 temps, positionnement et mobilité de l'assureur, enrayage de la chute, descente contrôlée par l'assureur,...). Cf protocole de sécurité SAE.

Respecter les consignes d'assurance au [tube](#) ou au [grigri](#) et de la maîtrise de la communication avec vocabulaire adapté (afin de ne pas confondre l'action de blocage et de descente notamment...) entre les membres de la cordée. En particulier :

- **en atelier poulie ou moulinette** : assurance en 5 temps pour accompagner la progression verticale du grimpeur, positionnement de l'assureur proche du pied de la SAE mais légèrement décalé latéralement (en dehors du couloir de chute), [enrayage de la chute](#) en plaçant fermement ses deux mains sous le système frein et en s'asseyant dans son harnais.

[contrôler la descente](#) en gardant constamment les deux mains sous le système frein en assurant une descente lente et régulière du grimpeur. Quel que soit le système d'assurance utilisé, mettre en place un dispositif empêchant le retour au sol (nœud sous le système frein lorsque les mains du grimpeur franchissent les 4 m,...) contrôlé par l'enseignant.

- **en tête (en complément des dispositions précédentes)** : [parade avant le premier point, anticipation et mobilité permanente de l'assureur](#) (s'avance en même temps qu'il donne du mou et recule quand il le reprend, la reprise de mou en urgence se fait par un mouvement de recul rapide de l'assureur, l'enrayage d'une chute se fait par un déplacement latéral puis vertical de l'assureur). Veiller au respect du mousquetonnage conforme de la corde (mauvais sens et "yoyo" interdisant la poursuite de l'escalade) tout au long de l'ascension. La corde ne doit pas être un obstacle quand le grimpeur chute (envisager le port du casque si besoin). Mettre en place un contre assureur pour le premier niveau.
- **en atelier bloc (salle de pan)** : privilégier la désescalade, apprendre à amortir la chute et n'obliger la parade que lorsqu'elle est obligatoire (mouvement désaxé, risque de percussion lors de la chute)
- **pour les épreuves spécifiques de vitesse** : 2 assureurs avec appareil à freinage assisté type grigri (l'assureur qui possède le harnais et le frein suit les mouvements du grimpeur en avalant la corde à deux mains au-dessus du frein tandis que le second assureur suit les mouvements du premier assureur en avalant la corde à deux mains sous le système frein), possibilité de s'encorder au moyen de deux mousquetons de sécurité inversés.

Maintenir dégagées les surfaces de réception. Attention aux pratiques déviantes , [aux mauvais usages de la corde](#) qui peuvent être sources d'accident !

Garder une vision d'ensemble pour vérifier la conformité de ce qui est fait, anticiper, intervenir rapidement et contrôler les capacités et compétences de chaque élève et effectuer un bilan.

Après la sortie

Porter une **attention particulière au rangement (compter..) et au stockage du matériel** (EPI) lors du contrôle de routine et remplir le cahier (si besoin).

Recommandations UNSS

Le président du Jury peut arrêter la compétition si les conditions garantissant la sécurité des participants ne sont pas réunies.